

**LES 300 MEILLEURS CABINETS DE RECRUTEMENT**

LesEchos Lundi 25 novembre 2024

ESG : « Une vraie tendance de fond en entreprise »**INTERVIEW** En quinze ans, les entreprises se sont formidablement adaptées, selon la dirigeante de Birdeo, spécialiste des métiers à impact.**CAROLINE RENOUX**
Fondatrice et
dirigeante de Birdeo*Propos recueillis par
Muriel Jasor***Quelle est la genèse du cabinet Birdeo, spécialiste des métiers à impact ?**

Mon idée originelle était de professionnaliser les métiers liés aux critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) ou responsabilité sociale d'entreprise (RSE), et de les mettre en valeur. C'est ainsi que j'ai créé Birdeo en 2010, puis la plateforme People4Impact en 2020, pour mettre en relation des free-lances et des entreprises. Au départ, les professionnels de ce secteur étaient des pionniers, prêts à faire des efforts en termes d'évolution de salaire. Depuis, les choses ont changé.

A partir de quand ?

A partir de 2016, après les Accords de Paris et la COP21, quand les financiers ont commencé à s'intéresser au sujet. Avec un point culminant en 2019, sachant qu'ensuite, la crise du Covid n'a pas douché les enthousiasmes, puis qu'on a assisté en 2021 et 2022 à une pénurie de compétences.

Ressentez-vous les effets de la vague anti-ESG en cours aux Etats-Unis ?

Non. On entend parler d'anti-ESG, mais pas partout aux Etats-Unis : en Floride et en Californie, il y a quand même un sujet de fond qui se pose, en termes de risques, aux groupes d'assurance... Nombreux sont ceux qui amalgament l'environnement, le wokisme, etc., alors que certaines thématiques s'installent durable-

ment non seulement en France et en Europe, mais aussi dans des pays comme Singapour où, si les entreprises veulent conserver leur cotation en Bourse, elles doivent former l'ensemble de leurs administrateurs à l'ESG via un organisme officiel.

Les neuf limites planétaires sont bel et bien identifiées, la nécessité de retracer toute la chaîne de valeur des fournisseurs se fait sentir, les sujets RSE, ESG touchent de plus en plus le grand public et les financiers se penchent dessus. Mieux, la Fresque du climat déclenche les prises de conscience : plus d'un million de personnes y ont participé ! Les directeurs des ressources humaines (DRH) sont aussi très concernés. En quinze ans, il y a eu une formidable adaptation ! Beaucoup reste à faire, mais je reste résolument positive.

Comment s'assurer de la pérennisation de cette situation ?

Au sein des entreprises, une tendance de fond s'installe sans aucun effet de mode. Les critères ESG et la RSE constituent un sujet essentiel pour leur pérennité. Après la Seconde Guerre mondiale, des normes comptables ont vu le jour, pourquoi n'en serait-il pas de même en matière de reporting extra-financier ? Il faudra, bien sûr, observer de près les choix gouvernementaux et budgétaires.

Avez-vous établi une typologie de métiers dits « à impact » ?

Il y a trois grandes catégories. D'abord, les métiers généralistes – de direction RSE, ESG – pour la

définition et la mise en œuvre de stratégies. Ensuite, ceux ultra-spécialisés – carbone, biodiversité, droits humains, reporting extra-financier, etc. – exercés en free-lance ou en entreprise, à la suite d'une création de poste. Enfin, les métiers classiques qui intègrent l'impact dans leur quotidien pour raisonnablement exercer leur activité : les directeurs administratifs et financiers (DAF), les directeurs des achats, les métiers liés à la logistique et à la supply chain, ainsi que ceux du marketing.

Quid des administrateurs ?

Très soucieux de la pérennité de l'entreprise, ils prennent en compte ces sujets-là en ayant des experts parmi eux et des formations pour tous. Je suis, par exemple, administratrice et présidente du comité RSE chez Interparfums. Mais nous avons aussi tous reçu une formation sur la double matérialité, dans le cadre de la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), sur la biodiversité et le climat.

Comment évolue la rémunération des métiers à impact ?

L'étude 2024 des rémunérations effectuée par Birdeo montre une progression salariale corrélée aux années d'expérience. Mais aussi à d'autres dynamiques spécifiques, notamment la taille et le niveau de maturité de l'entreprise en durabilité, les compétences des individus ainsi que l'offre et la demande croissante dans certains secteurs. Ainsi observe-t-on une augmentation des salaires dans les secteurs où

entreprises dont les enjeux sont liés au carbone et/ou à la CSRD. Quant au secteur financier, c'est celui qui offre des rémunérations en moyenne 20 % supérieures aux autres secteurs. Les professionnels dotés d'une expérience de moins de cinq ans assistent à une stabilisation de leurs salaires. Pour ceux dont l'expérience se situe entre cinq et neuf ans, les salaires varient principalement en fonction de la taille, de la maturité et de la localisation de l'entreprise qui les emploie. Idem au-delà de dix ans d'expérience, mais avec des écarts salariaux qui se creusent selon les parcours ; les profils « RSE native » étant mieux rémunérés que les autres.

Quels conseils donneriez-vous à ceux que l'impact intéresse ?

On parle beaucoup des jeunes générations mais il ne faut surtout pas négliger les profils expérimentés. Désireux de mettre davantage de sens dans ce qu'ils font, ils ne sont pas en reste. L'intergénérationnel est ultra-pertinent pour avancer.

A tous, le premier conseil à donner est de prendre contact avec le directeur RSE, s'il en existe un dans leur entreprise, ou bien de rejoindre un collectif d'entreprises sur ce sujet. Sinon, Alumni For the Planet, un réseau d'anciens d'écoles et d'universités, permet aussi à des individus, qui ne travaillent pas ensemble, d'échanger sur ces questions.

Tester des démarches inédites comme le travail en « coopétition » avec des concurrents est aussi une démarche intéressante. La Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA), par exemple, l'a adoptée en matière d'emballage et de recyclage des produits pour inventer des process et des normes destinés à faire avancer la filière. ■



Caroline Renoux, CEO et fondatrice de Birdeo. Photo Birdeo